Le journal du Gers

Date de parution: Le mardi 31 octobre 2017 à 18h27

Adresse url de base: https://lejournaldugers.fr/index.php/article/23257-baptemes-de-rues-en-serie

Baptêmes (de rues) en série

On ne se perdra plus dans les nouvelles rues

Baptêmes (de rues) en série

Du « levant » au « couchant », plus de 50 noms de voies et chemins

Le 7 juin 2017, le conseil municipal a approuvé les 52 dénominations officielles. Les choix ont été faits après concertation avec les riverains et les communes voisines de Marestaing, Frégouville et Clermont-Savès. La plupart des chemins conservent leur appellation historique, comme le « boulevard du Nord », la « route du Capitani » ou « la route du moulin d'Ayguebère, » mais certaines dénominations sont nouvelles, telles la « route du Castrum » de la RN 124 à Garbic ou la « route du lac de St Clamens » qui remplace l'ancien nom « route de Frégouville. »

Tous les habitants ont reçu en septembre un numéro à apposer à l'entrée de leur propriété.

Raymond Laborde, adjoint au maire, explique : « le conseil municipal a choisi la numérotation métrique. Elle consiste à attribuer un numéro en fonction de la distance par rapport à l'origine de la voie. Cette numérotation permet d'anticiper la croissance urbaine et d'éviter de multiplier les « bis », « ter », « quarter », etc. par la suite. »

Un projet mené en interne depuis deux ans et demi par Mme Vidal

Le projet a été annoncé dans le bulletin communal de juillet 2015. Il a été coordonné du début à la fin par la conseillère Maryelle Vidal. Il aura fallu 2 ans et demi pour finaliser l'opération. Maryelle Vidal explique : « il a d'abord fallu recencer tous les voies et chemins concernés, définir les origines puis les sens de numérotation, puis mesurer toutes les rues, toutes les routes et tous les chemins, arrêtér les modèles de plaques et de numéros, choisir la meilleur offre, et enfin distribuer tous les numéros et effectuer la pose des plaques ! »

Les repérages, l'implantation des poteaux et le scellement des plaques ont été effectués par Régis Dartigues et Olivier Moulet, les agents techniques municipaux. Maryelle Vidal et Raymond Laborde ajoutent : « nous les félicitons pour leur investissement. Ils ont été ordonnés et efficaces, nous avons ainsi pu finir dans les temps. »

Dernière étape : chaque habitant doit communiquer sa nouvelle adresse à son employeur, à l'assurance maladie, à sa mutuelle… la liste des organismes concernés est sur http://www.monferran-saves.fr/actu/les-nouvelles-adresses-sont-utilisables-bienvenue-au-77/